

OBJECTIF 4 :

Utiliser les capacités diplomatiques du Fonds mondial pour faire avancer l'égalité des genres, les droits humains et l'équité et contester les lois, les politiques et les pratiques qui entravent la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

1. Résultat

- 1 Renforcement du plaidoyer en faveur des droits humains, de l'égalité des genres et de l'équité en matière de santé.
-

2. Justification

Les organisations ont été la cible de restrictions dans de nombreux pays, y compris dans les pays où le Fonds mondial soutient des programmes. Ces organisations comprennent celles qui défendent les droits des femmes, des personnes LGBTQI+, des travailleuses et travailleurs du sexe et des personnes qui consomment des drogues, ainsi que celles qui se consacrent à d'autres questions politiquement et socialement sensibles, telles que les droits humains, la réduction des risques et la jeunesse.

Dans certains pays, ce sont d'autres acteurs non étatiques, y compris des organisations de la société civile et des institutions et chefs religieux, qui travaillent en coopération avec les gouvernements pour cibler des organisations travaillant sur l'égalité des genres ou les droits des personnes LGBTQI+, des travailleuses et travailleurs du sexe et des personnes qui consomment des drogues, tout en augmentant les mesures de protection de la « liberté religieuse », des familles traditionnelles et des rôles déterminés par le sexe biologique.

Ces mouvements « anti-genre » ou « anti-droits » se mobilisent contre les droits reproductifs, y compris, mais sans s'y limiter, l'éducation sexuelle complète, les lois et les politiques visant à lutter contre la violence fondée sur le genre, l'utilisation du terme « genre » dans les lois et les politiques, ainsi que le commerce sexuel et la consommation de drogues. Dans un nombre croissant de pays, ils ont travaillé avec des parlementaires pour introduire une législation qui renforce la criminalisation de l'homosexualité, le commerce sexuel et/ou la consommation de drogues et restreint la défense des intérêts de ces communautés, créant des environnements de plus en plus hostiles pour les organisations de plaidoyer et les personnes qui s'identifient comme personnes LGBTQI+, travailleuses et travailleurs du sexe ou personnes qui consomment des drogues.

Bien qu'ils aient particulièrement réussi à faire reculer les droits en Europe de l'Est, ces mouvements sont également très présents en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Amérique latine, dans les Caraïbes et au Moyen-Orient, surtout là où les dirigeants populistes ont vu dans la rhétorique anti-droits une occasion d'accélérer le recul de la démocratie.

Par conséquent, dans de nombreuses régions, les organisations dirigées par la communauté ont été forcées de fermer, ont été victimes de harcèlement, se sont vu refuser l'enregistrement ou ont vu leur capacité de fonctionnement considérablement restreinte. Des personnes et des

militants ont été arrêtés, soumis à des violences et, dans certains cas, tués. L'abus et le harcèlement en ligne envers ces communautés augmentent également, forçant les militants à rester dans l'ombre. Des groupes marginalisés de femmes, comme les travailleuses du sexe, les consommatrices de drogues ou les femmes transgenres, ont subi les conséquences d'alliances dangereuses entre certaines organisations féministes qui s'opposent à la fois au commerce sexuel et à la reconnaissance et la protection des droits des femmes transgenres. Les hommes homosexuels et bisexuels sont de plus en plus ciblés par la violence et le harcèlement.

3. Actions clés

Les actions clés sont les suivantes :

- Communiquer de manière claire et cohérente les valeurs et le soutien du Fonds mondial en faveur des droits humains, de l'égalité des genres et de l'équité en matière de santé.
- Mettre en évidence dans les documents de communication les pratiques exemplaires en matière de droits humains, d'égalité des genres et d'équité en matière de santé des programmes financés par le Fonds mondial.
- En collaboration avec les organisations dirigées par la communauté et de la société civile, élaborer et utiliser systématiquement des messages sur l'impact des lois, politiques et pratiques néfastes dans les campagnes médiatiques, conformément au principe de « ne pas nuire ».
- Rendre publiquement compte des mesures prises pour promouvoir les droits humains, l'égalité des genres et l'équité et s'opposer aux lois, aux politiques et aux pratiques néfastes, tout en préservant la confidentialité et en respectant le principe de « ne pas nuire ».
- Soutenir les organisations dirigées par la communauté, en particulier par des communautés criminalisées et marginalisées, et les organisations de la société civile afin de documenter les impacts des lois et des politiques néfastes sur les ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme.
- Dans les forums politiques mondiaux et régionaux, plaider, en partenariat avec les communautés et la société civile, pour des engagements forts en faveur de l'égalité des genres, des droits humains et de l'équité en matière de santé et pour l'élimination des lois, des politiques et des pratiques néfastes, d'une manière conforme au principe de « ne pas nuire ».